

Rapport de repérage amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Article R4412-97 du Code du Travail, Norme NF X 46-020

REFERENCES MISSION

Rapport N° : 27913959/S1/1/AM-RTV_V1**Rédigé le : 03/09/2025****Référence au programme de travaux :**Mail Mail réalisé le 08/08/2025 par Monsieur Patrice
TRIPIED

DONNEUR D'ORDRE

France Travail**PATRICE TRIPIED**

9/13 RUE FRIANT

75014 PARIS

SITE D'INTERVENTION

PARIS 6 et 14eme JEAN MOULIN

9/13 RUE FRIANT

75014 PARIS

Code site : 011-75-27

Latitude : 48.825000 / Longitude : 2.324000

Date(s) d'intervention(s) :

Le 27/08/2025

SYNTHESE DE CONCLUSION



OPERATEUR(S) DE REPERAGE

Prénom Nom	Fonction	Compétence	Signataire du rapport
Samia KISSI	Technicienne	Certification N° DTI3681	Samia KISSI
			

Le présent rapport comporte 31 pages, dont 19 pages d'annexes. Il ne peut être reproduit qu'intégralement.

SOMMAIRE

1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION	3
1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre	3
1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage	3
1.3. Périphérie de repérage défini par l'opérateur de repérage	5
2. CONCLUSIONS	6
2.1. Matériaux et produits contenant de l'amiante	6
2.2. Obligations réglementaires	7
3. INFORMATIONS GÉNÉRALES	8
3.1. Immeuble bâti objet de la mission	8
3.2. Parties prenantes	8
4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE	8
4.1. Références réglementaires	8
5. CONDITIONS DE RÉALISATION DU REPERAGE	9
5.1. Date(s) de visite(s)	9
5.2. Écarts, adjonctions ou suppressions à la norme NF X46-020	9
5.3. Conditions spécifiques	9
5.4. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite	9
6. RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU REPERAGE	10
6.1. Matériaux et produits repérés	10
6.2. Estimation quantitative des matériaux et produits contenant de l'amiante	12
7. ANNEXES	13
7.1. Parties d'immeuble bâti visitées	13
7.2. Photos prélèvements	14
7.3. Photos sondages	16
7.4. Attestation d'assurance	17
7.5. Certificat de compétence	19
7.6. Croquis de repérage	20
7.7. Rapport d'analyse du laboratoire	25

BUREAU VERITAS vous accompagne durant toutes les phases de vos projets



1. PROGRAMMES ET PÉRIMÈTRE DE LA MISSION

1.1. Programme de travaux défini par le donneur d'ordre

Selon le(s) document(s) remis par le donneur d'ordre, le programme des travaux prévus est le suivant :

Description succincte du programme des travaux
Locaux FRANCE TRAVAIL situé au RDC : - Pose de boîtiers sécurité porte dans les circulations " dégagement 1, 2, 3 " - Réfection sol du local accueil - Dépose cloison local salle d'attente - Création cloison local bureau accueil - Modification agencement local accueil

1.2. Programme de repérage défini par l'opérateur de repérage

Il définit les ouvrages de la construction et parties d'ouvrages de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, impactés par les travaux prévus.

Le présent repérage concerne uniquement les produits ou matériaux identifiés comme concernés directement ou indirectement par les travaux au vu des informations fournies par le donneur d'ordre.

Dans le cas où des produits et matériaux susceptibles de contenir de l'amiante, n'ont pas fait l'objet de recherche d'amiante car non identifiés comme concernés par les travaux prévus au vu des informations fournies préalablement au repérage, il conviendra que le donneur d'ordre fasse effectuer des investigations supplémentaires ultérieures.

Ouvrages et parties d'ouvrages de l'annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 concernés par les travaux prévus

Ouvrages de la construction	Parties d'ouvrages
03 - Parois verticales intérieures	
Cloisons (légères et préfabriquées)	Bandes calicot, Bourre en vrac, Enduits de jointoiement des plaques de plâtre, Enduits lissés, projetés ou talochés, Enduits projetés, Flocages, Isolants intérieurs fibreux, Jonctions panneaux préfabriqués : entre panneaux, en tête et en pieds de cloisons (joints, tresse, carton, fibres-ciment), Panneaux de cloisons, Peinture, Plots de colle, Sous couches des tissus muraux
Gaines et coffres verticaux	Bandes calicot, Enduits de jointoiement des plaques de plâtre, Enduits de ragréage, débullage, lissage, Enduits lissés, projetés ou talochés, Enduits projetés, Flocages, Jonctions entre panneaux (tresses, étanchéité entre panneaux), Panneaux
Menuiseries intérieures	Garnitures de friction sur fenêtres basculantes, Joints d'étanchéité, Joints de mastic de vitrage, Peintures décoratives, Plaques en fibres-ciment
Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Coffrages perdus, Enduits de ragréage, débullage, lissage, Enduits lissés, projetés ou talochés, Enduits projetés, Flocages, Fourreaux, Joints coupe-feu, Joints d'assemblage, Joints de dilatation, Peinture, Revêtements durs
Plinthes	Peintures
Portes	
Portes coupe-feu	Isolants intérieurs, Joints, Joints (bandes), Joints (tresses), Panneaux, Peintures, Plaques des vantaux
Portes frigorifiques	Isolants intérieurs, Joints, Panneaux, Peintures, Plaques des vantaux
Portes isothermiques	Isolants intérieurs, Joints, Panneaux, Peintures, Plaques des vantaux
Portes pare-flammes	Isolants intérieurs, Joints, Panneaux, Peintures, Plaques des vantaux
Portes phoniques	Isolants intérieurs, Joints, Panneaux, Peintures, Plaques des vantaux
Poteaux	Coffrages perdus, Enduits de ragréage, débullage, lissage, Enduits lissés, projetés ou talochés, Enduits projetés, Entourages de poteaux, Flocages, Joints d'assemblage avec poutraison, Joints de dilatation, Peintures, Revêtements durs
Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	Colles, Colles de carrelage, Colles de faïence, Colles de plinthe, Dalles plastique, Joints de carrelage, Joints de faïence, Joints de plinthe, Moquettes murales, Panneaux décoratifs (lambris), Peintures décoratives, Peintures intumescentes, Primaires d'accrochage, Ragréages, Revêtements bitumineux, Revêtements durs en fibres-ciment, Sous couches des tissus muraux, Vinyles
04 - Plafonds et faux plafonds	

Ouvrages de la construction	Parties d'ouvrages
Charpentes	Enduits lissés, projetés ou talochés, Enduits projetés, Flocages, Joints (coupe-feu, de dilatation, de structure), Jonctions avec la façade, Calfeutrements, Panneaux collés, Panneaux vissés, Peintures décoratives, Peintures intumescents, Revêtements bitumineux
Faux plafonds	Ecrans de cantonnement, Isolants, Joints d'écrans de cantonnement, Joints entre panneaux, Jonctions entre faux plafond et structure, Panneaux, Pare-vapeur, Plaques
Gaines et coffres horizontaux	Bandes calicot, Enduits de jointoiment des plaques de plâtre, Enduits de ragréage, débullage, lissage, Enduits lissés, projetés ou talochés, Enduits projetés, Flocages, Jonctions entre panneaux (étanchéité entre panneaux), Jonctions entre panneaux (tresses), Panneaux, Panneaux collés, Panneaux vissés
Plafonds	Bandes calicot, Coffrages perdus, Colles de carrelage, Enduits de jointoiment des plaques de plâtre, Enduits de ragréage, débullage, lissage, Enduits lissés, projetés ou talochés, Enduits projetés, Flocages, Fourreaux, Joints de carrelage, Joints de dilatation, Panneaux collés, Panneaux vissés, Peintures décoratives, Peintures intumescents, Plots de colle, Primaires d'accrochage, Rebouchages de trémie, Résines, Revêtements bitumineux, Sous couches des tissus muraux
Poutres	Enduits de ragréage, débullage, lissage, Enduits lissés, projetés ou talochés, Enduits projetés, Entourages de poutres, Flocages, Joints (coupe-feu, de dilatation, de structure), Jonctions avec la façade, Calfeutrements, Panneaux collés, Panneaux vissés, Peintures, Revêtements bitumineux
Suspentes et contrevents	Flocages, Peintures, Projections en plâtre
05 - Planchers et planchers techniques	
Revêtements de sol	Colles bitumineuses, Colles de carrelage, Colles non bitumineuses, Dalles de sol, Dalles moquettes avec entrecoche noire, Enduit de cuvelage, Fourreaux, Joints de cantonnement sur faux planchers, Joints de carrelage, Joints de dilatation et d'assemblage, Moquettes, Nez de marche, Peintures de sol, Plaques en fibres-ciment, Primaires d'accrochage, Ragréages, Rebouchages autour de conduits, Revêtements de sols sportifs, Sols coulés à base ciment, Sous-couches des revêtements souples
06 - Conduits et accessoires intérieurs	
Clapets coupe-feu	Calfeutrements, Clapets, Joints, Lames, Rebouchages, Tunnels
Conduits	Calorifugeages, Colles de calorifugeage, Conduits, Conduits de drainage en fibres-bitumes, Enveloppes de calorifuges, Flocages, Joints entre éléments, joints de brides, Manchons, Mastics, Matelas, Rubans adhésifs
Vide-ordures	Conduits, Joints d'étanchéité des trappes, Vidoirs en fibres-ciment
Volets coupe-feu	Calfeutrements, Ossature, Rebouchages, Volets

1.3. Périmètre de repérage défini par l'opérateur de repérage

Au vu du descriptif des travaux prévus, les parties de bâtiment objets de la mission sont les suivantes :

Partie(s) du bâtiment :

Bâtiment 9 : Rdc :
-Dégagement 1; 2, 3
-Accueil
-Circulation accueil
-bureau d'accueil
-Salle d'attente

2. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

2.1. Matériaux et produits contenant de l'amiante

Matériaux et produits listés en annexe 1 de l'arrêté du 16/07/2019 concernés par les travaux prévus contenant de l'amiante

N°ZPSO	Localisation	Ouvrage	Partie d'ouvrage	Aspect	Couleur
19	RDC -> Accueil	Poteaux	Enduits lissés, projetés ou talochés	Peint, Plâtre	/
20	RDC -> Accueil	Revêtements de sol	Ragréages	Compact	Gris
19	RDC -> Circulation accueil	Poteaux	Enduits lissés, projetés ou talochés	Peint, Plâtre	/
20	RDC -> Salle d'attente	Revêtements de sol	Ragréages	Compact	Gris
20	RDC -> Bureau d'accueil	Revêtements de sol	Ragréages	Compact	Gris

2.2. Obligations réglementaires

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier amiante – parties privatives » (DAPP) prévu à l'article R. 1334-29-4 I du Code de la Santé Publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique, ce DAPP ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du « dossier technique amiante » (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du Code de la Santé Publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du Code du Travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du Code du Travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

3. INFORMATIONS GENERALES

3.1. Immeuble bâti objet de la mission

Adresse : PARIS 6 et 14eme JEAN MOULIN
9/13 RUE FRIANT
75014 PARIS

Bâtiment	Fonction principale	Classement	Date permis de construire ou année de construction	Année de réhabilitation ou description des modifications
PARIS 6 et 14eme JEAN MOULIN	Administrations, bureaux	Autres	Sans informations fournies par le donneur d'ordre, la date d'obtention du permis de construire est présumée être inférieure au 1 juillet 1997	Non-communicué

3.2. Parties prenantes

Contact	Qualité	Société	Adresse	Coordonnées
PATRICE TRIPIED	Donneur d'ordre	France Travail	9/13 RUE FRIANT 75014 PARIS	06 21 40 67 49
France Travail	Propriétaire	/	8 RUE DU MARECHAL JUIN 93160 NOISY LE GRAND	/

4. DESCRIPTION DE LA MISSION DE REPERAGE

Ce rapport est établi dans le cadre du repérage des matériaux et produits impactés par les travaux listés en annexe de l'arrêté du 16/07/2019, en vue de la réalisation de l'évaluation initiale du risque amiante.

4.1. Références réglementaires

- Code du travail : articles L4412-2, R4412-97,
- Décret n°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations,
- Arrêté du 16/07/2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis,
- Norme NF X 46-020 du 5 août 2017 : Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis.

5. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

5.1. Date(s) de visite(s)

Le 27/08/2025

5.2. Ecart(s), adjonction(s) ou suppression(s) à la norme NF X46-020

Absence de documents, d'informations concernant :

- Les dates de délivrance du permis de construire ou des années de construction
- Les années de modification ou de réhabilitation
- La construction, les caractéristiques particulières des locaux, les modifications survenues dans les locaux, les dates et la nature des travaux réalisés (réparation, restauration, entretien, réhabilitation...)

5.3. Conditions spécifiques

- Présence d'occupant lors de la visite (pas d'évacuation temporaire)
- Encombrement de mobilier ou d'équipement lors de la visite (pas d'évacuation temporaire)

5.4. Documents remis par le donneur d'ordre ou disponibles lors de la visite

Objet / Type de document	Auteur	Date	Référence	Conclusions (si rapport de repérage)
Mail	Monsieur Patrice TRIPIED	08/08/2025	Mail	/

Les résultats antérieurs en matière de recherche d'amiante utilisés pour la réalisation du repérage, communiqués dans le cadre de la présente mission, sont réputés satisfaire aux exigences imposées par les textes en matière de diagnostics, constats et repérages amiante.

6. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

6.1. Matériaux et produits repérés

Abréviations du tableau :

ZPSO = Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage
Pxx P = Prélèvement n°xx Positif, contenant de l'amiante
Pxx N = Prélèvement n°xx Négatif, ne contenant pas d'amiante
xx_ant = Prélèvement réalisé lors d'un repérage antérieur
Sxx = Sondage n°xx
xx* = élément témoin de la ZPSO
Nota : Hormis pour l'élément témoin, tout prélèvement est précédé d'un sondage

Critères de décision :

AN = Analyse
DC = Document consulté
MA = Marquage
PN = Ne contient pas d'amiante par nature

Localisation	Ouvrage	Matériau / Produit	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
RDC -> 9 rue Friant -> Dégagement 1	Cloisons (légères et préfabriquées)	Enduits lissés, projetés ou talochés	Peint, Plâtre	Beige	16	P32* N	/	AN	/	Non
RDC -> 9 rue Friant -> Dégagement 1	Cloisons (légères et préfabriquées)	Enduits lissés, projetés ou talochés	Peint, Plâtre	Blanc	18	P34* N	/	AN	/	Non
RDC -> 9 rue Friant -> Dégagement 1	Cloisons (légères et préfabriquées)	Enduits lissés, projetés ou talochés	Peint, Plâtre	Blanc	18	P35 N	/	AN	/	Non
RDC -> 9 rue Friant -> Dégagement 1	Cloisons (légères et préfabriquées)	Enduits lissés, projetés ou talochés	Peint, Plâtre	Beige	16	P40 N	/	AN	/	Non
RDC -> 9 rue Friant -> Dégagement 3	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Enduits lissés, projetés ou talochés	Peint, Plâtre	Beige	17	P33* N	/	AN	/	Non
RDC -> 9 rue Friant -> Dégagement 3	Murs et cloisons maçonnées "en dur"	Enduits lissés, projetés ou talochés	Peint, Plâtre	Beige	17	P41 N	/	AN	/	Non
RDC -> Accueil	Poteaux	Enduits lissés, projetés ou talochés	Peint, Plâtre	/	19	P37* P	/	AN	/	Oui

Localisation	Ouvrage	Matériau / Produit	Aspect	Couleur	N° ZPSO	N° Prél.	N° Sond.	Critère de décision	Observation	Présence amiante
RDC -> Accueil	Revêtements de sol	Ragréages	Compact	Gris	20	P38* P	/	AN	/	Oui
RDC -> Circulation accueil	Poteaux	Enduits lissés, projetés ou talochés	Peint, Plâtre	/	19	P36 P	/	AN	/	Oui
RDC -> Salle d'attente	Revêtements de sol	Ragréages	Compact	Gris	20	P39 P	/	AN	/	Oui
RDC -> Bureau d'accueil	Revêtements de sol	Ragréages	Compact	Gris	20	/	S1	AN	/	Oui

6.2. Estimation quantitative des matériaux et produits contenant de l'amiante

N°ZPSO	Ouvrage	Partie d'ouvrage	Estimation quantitative
19	Poteaux	Enduits lissés, projetés ou talochés	9 U
20	Revêtements de sol	Ragréages	100 m²

7. ANNEXES

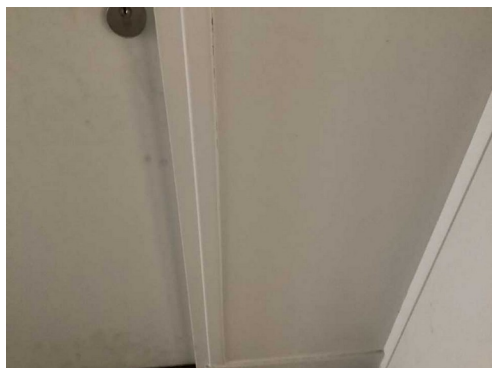
7.1. Parties d'immeuble bâti visitées

La liste ci-dessous présente les parties d'immeuble inspectées dans le cadre de la mission confiée à BUREAU VERITAS. Il appartient au donneur d'ordre ou à son représentant, seule personne à même d'avoir une parfaite connaissance des lieux, de signifier à BUREAU VERITAS. toute omission, erreur ou incohérence éventuelle dans l'identification des locaux ou zones figurant à un titre ou à un autre dans le présent rapport.

Localisation	Descriptif sol / mur / plafond
RDC	/
RDC -> 9 rue Friant	/
RDC -> 9 rue Friant -> Dégagement 1	/
RDC -> 9 rue Friant -> Dégagement 2	/
RDC -> 9 rue Friant -> Dégagement 3	/
RDC -> Accueil	/
RDC -> Circulation accueil	/
RDC -> Salle d'attente	/
RDC -> Bureau d'accueil	/

7.2. Photos prélèvements

P32	ZPSO 16
RDC -> 9 rue Friant -> Dégagement 1	
	
Cloisons (légères et préfabriquées) -> Enduits lissés, projetés ou talochés	

P34	ZPSO 18
RDC -> 9 rue Friant -> Dégagement 1	
	
Cloisons (légères et préfabriquées) -> Enduits lissés, projetés ou talochés	

P35	ZPSO 18
RDC -> 9 rue Friant -> Dégagement 1	
	
Cloisons (légères et préfabriquées) -> Enduits lissés, projetés ou talochés	

P40	ZPSO 16
RDC -> 9 rue Friant -> Dégagement 1	
	
Cloisons (légères et préfabriquées) -> Enduits lissés, projetés ou talochés	

P33	ZPSO 17
RDC -> 9 rue Friant -> Dégagement 3	
	
Murs et cloisons maçonnées "en dur" -> Enduits lissés, projetés ou talochés	

P37	ZPSO 19
RDC -> Accueil	
	
Poteaux -> Enduits lissés, projetés ou talochés	

P38	ZPSO 20
RDC -> Accueil	
	
Revêtements de sol -> Ragréages	

P36	ZPSO 19
RDC -> Circulation accueil	
	
Poteaux -> Enduits lissés, projetés ou talochés	

P39	ZPSO 20
RDC -> Salle d'attente	
	
Revêtements de sol -> Ragréages	

7.3. Photos sondages

S1	ZPSO 20
RDC -> Bureau d'accueil	
	
Revêtements de sol -> Ragréages	

7.4. Attestation d'assurance



Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE** - Succursale en France - 1 Cours Michelet – CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex, (« la Compagnie ») certifions par la présente que la société :

Bureau Veritas S.A.
Immeuble Newtime - 40/52 boulevard du Parc
FR - 92200 Neuilly sur Seine

agissant tant pour son compte que pour le compte de sa filiale,

Bureau Veritas Exploitation S.A.S.
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie

a souscrit auprès de notre compagnie la police n° **FRL001575** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités garanties et notamment :

Missions travaux :

- Repérage amiante avant travaux / démolition (tout domaine d'activité)
- Mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Examen visuel des surfaces traitées (tout domaine d'activité)
- Repérage du plomb avant travaux (tout domaine d'activité)
- Diagnostic des produits, équipements, matériaux et déchets (tout domaine d'activité)
- Etat parasitaire
- Etat relatif à la présence de termites
- Diagnostic mûrle

Missions exploitation :

- Repérage amiante pour intégration aux documents de traçabilité et de cartographie amiante (pour DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Création ou mise à jour des documents de traçabilité et de cartographie amiante (DTA, DAPP, DT navire, DTCA autres domaines d'activité)
- Evaluation de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante
- Diagnostic radon
- Diagnostic technique global
- Diagnostic accessibilité

Missions transaction / location :

- Repérage amiante pour établissement du constat vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Etat relatif à la présence de termites
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Mesurages Carrez - Boutin
- Etat des risques

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire FR
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne
www.agcs.allianz.com



Autres missions :

- Assistance technique amiante et plomb
- Prélèvement et analyse de matières dangereuses

Il est précisé que SONT EXCLUS LES DOMMAGES CAUSES PAR L'AMIANTE.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

RESPONSABILITÉ CIVILE EXPLOITATION:

Tous dommages confondus
(corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non).....**1'000'000 EUR** par sinistre et
par année d'assurance

Période d'assurance : du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 inclus.

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au- delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Le contenu de la présente attestation ne peut en aucun cas être considéré ou interprété comme dérogeant ou modifiant l'une des conditions ou dispositions de la police ci-dessus mentionnée.

Fait à Paris La Défense, le 7 janvier 2025.
Pour la compagnie


Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire FR
00 487 424 608

Signé par : Juliette Allavoine
E-mail : juliette.allavoine@allianz.com
Heure de signature : 2025-01-07 10:12:02
Adresse IP : 147.161.232.110

Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 cours Michelet - CS 30051
92076 Paris La Défense Cedex
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire FR
00 487 424 608

Siège social :
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne
www.agcs.allianz.com

7.5. Certificat de compétence

CERTIFICAT

D E C O M P E T E N C E S

Diagnosticteur immobilier certifié

DEKRA Certification certifie que Madame

Samia KISSI

est titulaire du certificat de compétences N°DTI3681 pour :

Constat de risque d'exposition au plomb du 16/04/2020 au 15/04/2027

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 25 mars 2019

Diagnostic amiante sans mention du 16/04/2020 au 15/04/2027

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 25 mars 2019

Diagnostic amiante avec mention du 30/11/2021 au 15/04/2027

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 25 mars 2019

Etat relatif à la présence de termites (France Métropolitaine) du 16/04/2020 au 15/04/2027

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 25 mars 2019

Diagnostic de performance énergétique du 04/06/2020 au 03/06/2027

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 25 mars 2019

Diagnostic de performance énergétique tous types de bâtiments du 23/05/2022 au 03/06/2027

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 25 mars 2019

Etat de l'installation intérieure de gaz du 26/05/2020 au 25/05/2027

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 25 mars 2019

Etat de l'installation intérieure d'électricité du 11/06/2020 au 10/06/2027

Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification modifié par l'arrêté du 25 mars 2019

Ces compétences répondent aux exigences de compétences définies en vertu du code de la construction et de l'habitation (art. L.271-4 et suivants, R.271-1 et suivants ainsi que leurs arrêtés d'application) pour les diagnostics réglementaires. La preuve de conformité a été apportée par l'évaluation de certification. Ce certificat est valable à condition que les résultats des divers audits de surveillance soient pleinement satisfaisants.



Yvan MAINGUY
Directeur Général
Le Plessis-Robinson, le 24/05/2022



Accréditation n° 4-0081
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide

DEKRA Certification SAS – www.dekra-certification.fr
Immeuble La Boursidière - Porte I - Rue de la Boursidière - 92350 Le Plessis-Robinson – France

84460

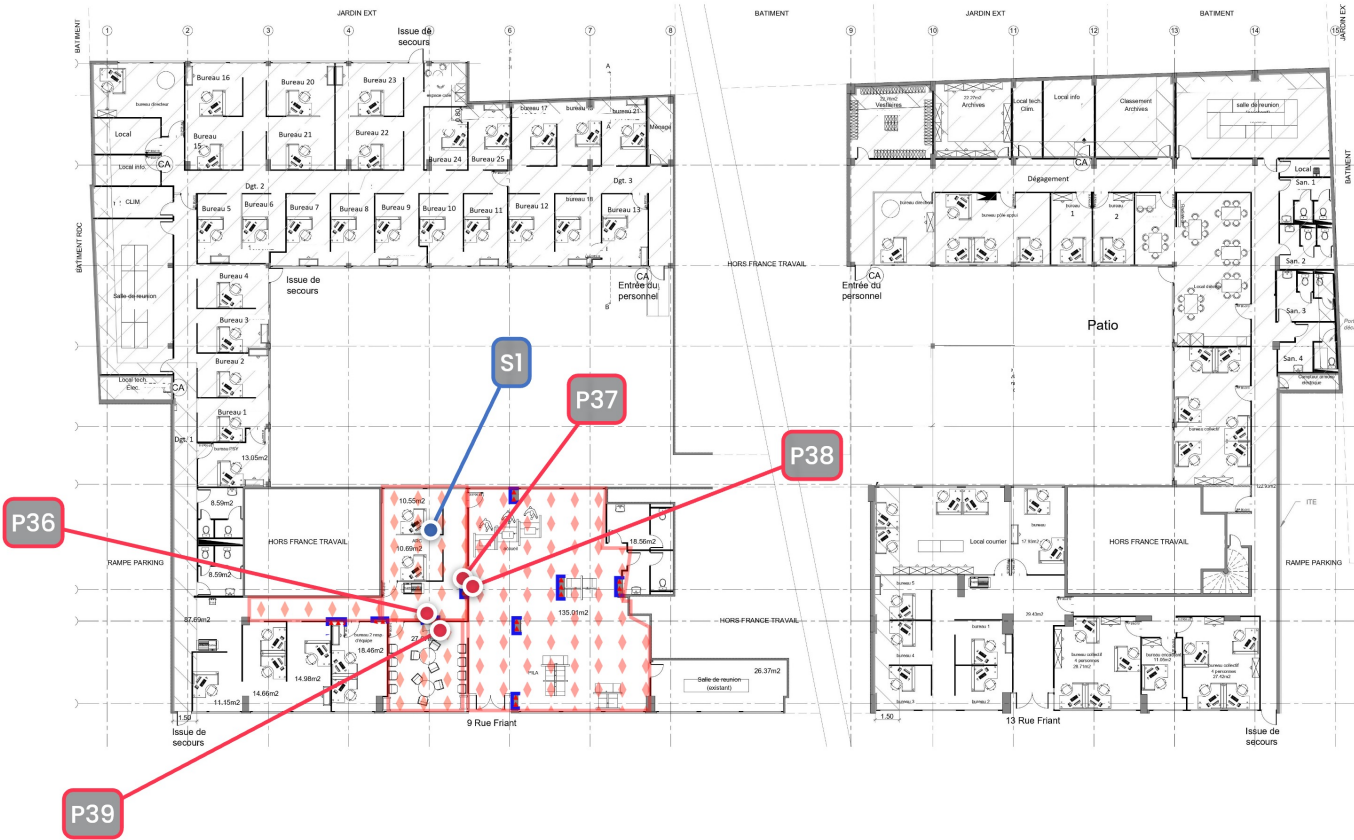
7.6. Croquis de repérage

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	PARIS 6 et 14eme JEAN MOULIN 9/13 RUE FRIANT 75014 PARIS	
Localisation RDC	Date visite	Le 27/08/2025
	Auteur	Samia KISSI
	N° dossier	27913959/S1/1
	Planche	1 / 4
	Indice	1

Vue utilisée :

Matériaux et produits contenant de l'amiante :

■ Enduits lissés, projetés ou talochés



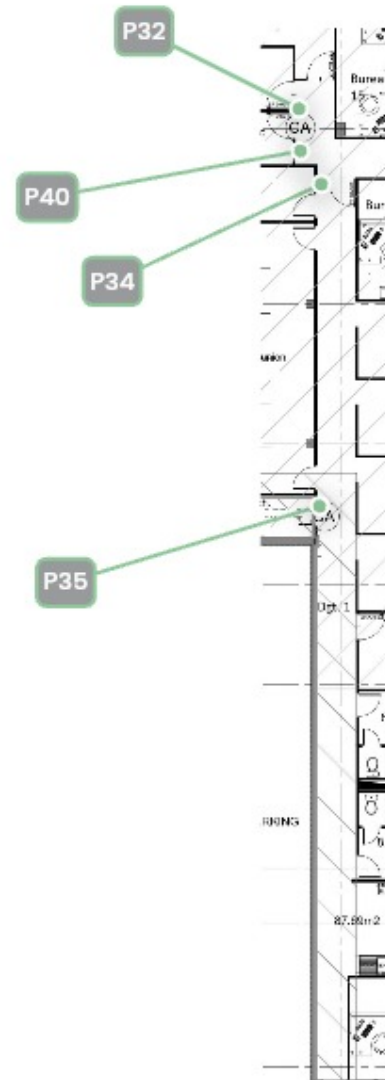
LEGENDE	● Prélèvement positif	● Prélèvement négatif	● Sondage	● Inaccessibilité	● Observation
---------	-----------------------	-----------------------	-----------	-------------------	---------------

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE

ADRESSE	PARIS 6 et 14eme JEAN MOULIN 9/13 RUE FRIANT 75014 PARIS	
Localisation RDC > 9 rue Friant > Dégagement 1	Date visite	Le 27/08/2025
	Auteur	Samia KISSI
	N° dossier	27913959/s1/1
	Planche	2 / 4
	Indice	1

Vue utilisée :

Matériaux et produits contenant de l'amiante :



LEGENDE ● Prélèvement positif ● Prélèvement négatif ● Sondage ● Inaccessibilité ● Observation

LEGENDE ● Prélèvement positif

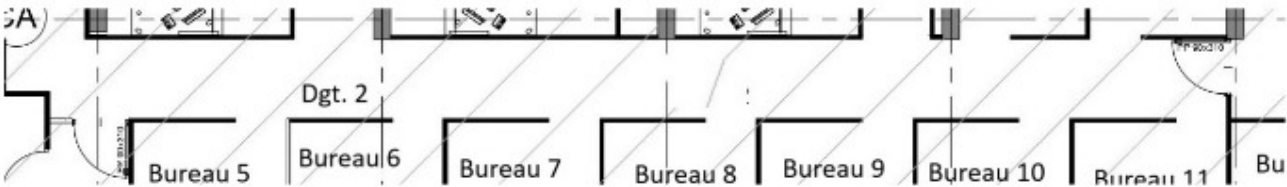
● Prélèvement négatif

 Sondage

 Inaccessibilité

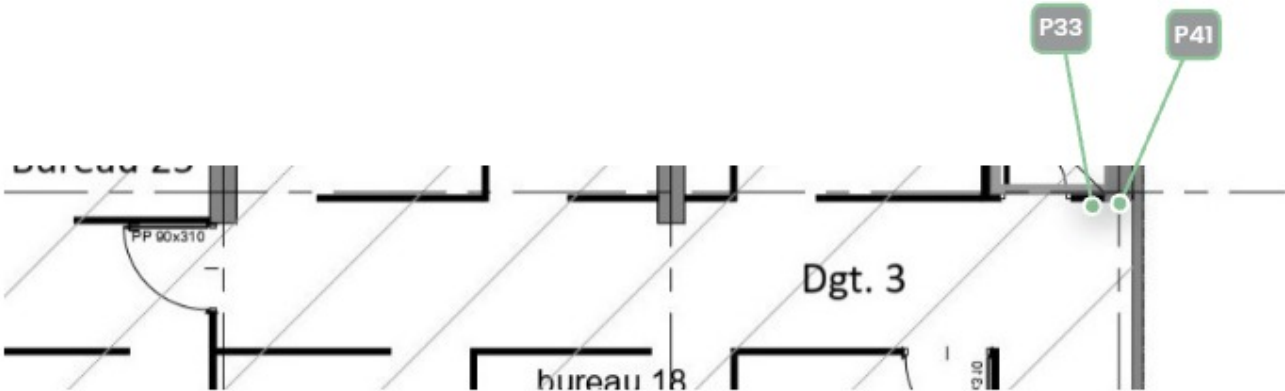
● Observation

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	PARIS 6 et 14eme JEAN MOULIN 9/13 RUE FRIANT 75014 PARIS	
Localisation RDC > 9 rue Friant > Dégagement 2	Date visite	Le 27/08/2025
	Auteur	Samia KISSI
	N° dossier	27913959/S1/1
	Planche	3 / 4
	Indice	1
Vue utilisée :		
Matériaux et produits contenant de l'amiante :		



LEGENDE	● Prélèvement positif	● Prélèvement négatif	● Sondage	● Inaccessibilité	● Observation
---------	--	--	---	---	--

PLANCHE DE REPERAGE TECHNIQUE		
La planche de repérage est indissociable du rapport		
ADRESSE	PARIS 6 et 14eme JEAN MOULIN 9/13 RUE FRIANT 75014 PARIS	
Localisation RDC > 9 rue Friant > Dégagement 3	Date visite	Le 27/08/2025
	Auteur	Samia KISSI
	N° dossier	27913959/S1/1
	Planche	4 / 4
	Indice	1
Vue utilisée :		
Matériaux et produits contenant de l'amiante :		



LEGENDE



Prélèvement positif



Prélèvement négatif



Sondage



Inaccessibilité



Observation

7.7. Rapport d'analyse du laboratoire

BUREAU VERITAS EXPLOITATION SAS

Madame Samia KISSI

6 Boulevard d'Archimède

77420 CHAMPS SUR MARNE

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-LE-093244-01

Date d'émission de rapport : 03/09/2025 1:31

Page1/6

Dossier N° : 25A029740

Date de réception : 01/09/2025

Date d'analyse : 01/09/2025

Référence dossier Client:1510797529/27913959/S1/1/2_27913959/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	EUROFINS25000002 9315 Réf. Prel : P32 RDC - 9 rue Friant - Dégagement 1/Cloisons (légères et préfabriquées) - (Plâtre, Peint/Beige)	Matériau de type peinture (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) en traces	MET * / SLP2	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / FSL9	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / SLP2	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
002	EUROFINS25000002 9316 Réf. Prel : P33 RDC - 9 rue Friant - Dégagement 3/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Plâtre, Peint/Beige)	Matériau de type peinture (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / SLP2	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / FSL9	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS

20, rue du Kochersberg

67700 Saverne, FRANCE

Tél: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/

S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverne SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°

1- 1751

Portée disponible sur

www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-LE-093244-01	Date d'émission de rapport : 03/09/2025 1:31	Page 2/6
Dossier N° : 25A029740	Date de réception : 01/09/2025	Date d'analyse : 01/09/2025
Référence dossier Client: 1510797529/27913959/S1/1/2_27913959/1/1		

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / SLP2	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
003	EUROFINS25000002 9317 Réf. Prel : P34 RDC - 9 rue Friant - Dégagement 1/Cloisons (légères et préfabriquées) - (Plâtre, Peint/Blanc)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type colle (jaune) (beige)	MET * / SLP2	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / FSL9	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / SLP2	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
004	EUROFINS25000002 9339 Réf. Prel : P35 RDC - 9 rue Friant - Dégagement 1/Cloisons (légères et préfabriquées) - (Plâtre, Peint/Blanc)	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET * / SLP2	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / FSL9	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-LE-093244-01 Date d'émission de rapport : 03/09/2025 1:31 Page3/6
 Dossier N° : 25A029740 Date de réception : 01/09/2025 Date d'analyse : 01/09/2025
 Référence dossier Client:1510797529/27913959/S1/1/2_27913959/1/1

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / SLP2	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
005	EUROFINS25000002 9337 Réf. Prel : P36 RDC - 9 rue Friant - Curculation accueil/Poteaux - (Plâtre, Peint/)	Matériau de type système d'enduit peinture (de différentes couleurs) ; matériau dur (granulaire) (gris)	MET * / SLP2	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile *
006	EUROFINS25000002 9338 Réf. Prel : P37 RDC - 9 rue Friant - Accueil/Poteaux - (Plâtre, Peint/)	Matériau de type système d'enduit peinture (de différentes couleurs) ; matériau dur (granulaire) (gris)(i)	MET * / LSY2	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile *
007 (1) (2)	EUROFINS25000002 9336 Réf. Prel : P38 RDC - 9 rue Friant - Accueil/Revêtements de sol - (Compact/Gris)	Matériau semi-dur de type revêtement de sol (marron)	MET * / SLP2	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (rose) ; matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MOLP * / FSL9	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante de type chrysotile *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-LE-093244-01	Date d'émission de rapport : 03/09/2025 1:31	Page4/6
Dossier N° : 25A029740	Date de réception : 01/09/2025	Date d'analyse : 01/09/2025
Référence dossier Client:1510797529/27913959/S1/1/2_27913959/1/1		

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
008 (2) (3)	EUROFINS25000002 9335 Réf. Prel : P39 RDC - 9 rue Friant - Salle d'attente/Revêtement s de sol - (Compact/Gris)	Matériau semi-dur de type revêtement de sol (marron)	MET * / SLP2	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau de type colle (jaune) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris) ; matériau de type colle bitumineux (noir) ; matériau semi-dur de type ragréage (gris)	MOLP * / FSL9	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante de type chrysotile *
009	EUROFINS25000002 9334 Réf. Prel : P40 RDC - 9 rue Friant - Dégagement 1/Cloisons (légères et préfabriquées) - (Plâtre, Peint/Beige)	Matériau de type peinture (marron) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) en traces	MET * / SLP2	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP * / FSL9	2 / 2 *	- *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / SLP2	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-LE-093244-01	Date d'émission de rapport : 03/09/2025 1:31	Page 5/6
Dossier N° : 25A029740	Date de réception : 01/09/2025	Date d'analyse : 01/09/2025
Référence dossier Client: 1510797529/27913959/S1/1/2_27913959/1/1		

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
010	EUROFINS25000002 9333 Réf. Prel : P41 RDC - 9 rue Friant - Dégagement 3/Murs et cloisons maçonnées "en dur" - (Plâtre, Peint/Beige)	Matériau de type système d'enduit peinture (de différentes couleurs) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET * / SLP2	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées *

Observation(s) échantillon(s)

- (1) Les fibres d'amiante ont été détectées dans « la colle noire bitumineuse ». Les autres matériaux décrits simultanément ne peuvent pas être séparés et analysés séparément, en conséquence, en raison du risque d'intercontamination, le résultat d'analyse est rendu sur l'ensemble de la couche.
- (2) Une lingette ayant été utilisée lors du prélèvement pour la protection de l'opérateur de repérage est présente dans l'échantillon. Celle-ci n'a pas été analysée.
- (3) Les fibres d'amiante ont été détectées dans « la colle noire bitumineuse ». Les autres matériaux décrits simultanément ne peuvent pas être séparés et analysés séparément, en conséquence, en raison du risque d'intercontamination, le résultat d'analyse est rendu sur l'ensemble de la couche.

Observation(s) couche(s)

- (i) La teneur en fibres d'amiante détectée est proche de la limite de détection. Plusieurs prises d'essais ont été réalisées et ont permis de confirmer le résultat.

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-MOLP-WO24083**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**mode opératoire T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050**.

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Est SAS

20, rue du Kochersberg
67700 Saverne, FRANCE

Tél: +33388916531; +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverne SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr



RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

N° de rapport d'analyse : AR-25-LE-093244-01

Date d'émission de rapport : 03/09/2025 1:31

Page 6/6

Dossier N° : 25A029740

Date de réception : 01/09/2025

Date d'analyse : 01/09/2025

Référence dossier Client: 1510797529/27913959/S1/1/2_27913959/1/1

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le commanditaire. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse.

NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (μm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."

NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.

NB 4 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et à l'arrêté du 1er octobre 2019, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par MET indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif.

NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).

NB 6 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés. Dans ce cadre l'indication 1/1 en META signifie que deux prises d'essais ont été réalisées et mélangées dans une préparation unique qui conduit à l'obtention d'une seule grille.



Hasan Turelly
Technicien(ne) Analyste Microscopie

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 6 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour Le Bâtiment Est SAS20, rue du Kochersberg
67700 Saverne, FRANCETél: +33388916531: +33 3 88 91 19 11 - Fax: +33388916531 - Site Web: www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 1 530 320 € RCS Saverne SIRET 489 017 897 00013 TVA FR95 489 017 897 APE 7120BACCREDITATION N°
1- 1751
Portée disponible sur
www.cofrac.fr